



**The Maritime Fishermen's Union Inc.**  
**L'Union des Pêcheurs des Maritimes Inc.**

Tel 506.532.2485  
Fax 506.532.2487  
mfuupm@nbnet.nb.ca

408 rue Main St  
Shédiac NB  
E4P 2G1

2004-05-19

**Mémoire sur "les enjeux liés aux levées sismiques dans l'estuaire  
et le golfe du Saint-Laurent" présenté à la commission du  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

L'Union des pêcheurs des Maritimes (UPM), fondée en 1977, est la plus grande organisation de pêcheurs côtiers au Canada et représente plus de 1600 entreprises côtières avec des locaux au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. La majorité de nos pêcheurs pêchent dans le sud du golfe Saint-Laurent et dans la région de Sydney Bight au Cap-Breton. Au Nouveau-Brunswick, l'UPM est reconnu en vertu de la *Loi sur la représentation dans l'industrie de la pêche côtière* comme le représentant officiel des pêcheurs côtiers de la côte est de la province.

Notre flottille côtière s'appuie sur une pêche multi-espèces, ce qui signifie que la plupart de nos pêcheurs pêchent différentes espèces (comme par exemple le homard, le hareng, le pétoncle, le maquereau, l'éperlan, etc.) pour constituer leur revenu de la pêche pendant une année. À elle seule, l'UPM est présente dans plus de 120 différentes communautés côtières des provinces Maritimes. Il n'y a aucune raison pourquoi de telles communautés ne pourraient pas continuer d'être des communautés où il fait bon vivre et travailler en partie grâce à une industrie de la pêche en santé. Le long de la côte est du Nouveau-Brunswick, notre flottille côtière de pêcheurs-propriétaires soutient près de 70 différentes communautés côtières.

À la fin des années 1980, l'UPM a été un des membres fondateurs de NORIG, l'organisation qui dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse a mené la lutte pour le premier moratoire sur l'exploration pétrolière sur le banc Georges. Ce moratoire a été maintenu jusqu'à ce jour avec l'appui inconditionnel des pêcheurs et de leurs communautés côtières. Au cours des dernières années (1999-2004), l'UPM s'est joint aux autres organisations de pêcheurs au N.B., à l'IPÉ et en Nouvelle-Écosse et aux diverses organisations communautaires, touristiques et environnementales pour exprimer son opposition à la décision de l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers autorisant des levées sismiques dans les eaux côtières du Cap-Breton. L'UPM est de l'avis qu'autoriser des levées sismiques dans de telles zones côtières met en danger, non seulement les stocks de morue et de hareng (et autres espèces) adjacents aux communautés de pêche du Cap-Breton mais aussi ceux de l'ensemble du golfe du Saint-Laurent.

Nous sommes à une époque où la fragilité des stocks de poisson de fond est évidente. Des études scientifiques antérieures ont déjà démontré que les levés sismiques ont un impact sur la morue, forçant le poisson à s'éloigner des zones de levées. L'UPM et ses pêcheurs craignent qu'un tel stresser pourrait être avoir un impact important sur des stocks migrateurs déjà affaiblis qui doivent conserver leur énergie pour se reproduire. Toute analyse de l'impact des levés sismiques dans le golfe doit être faite à l'intérieur du contexte et de la réalité des moratoires sur la pêche au poisson de fond qui ont marqué l'histoire de cette région au cours des 12 dernières années. On ne peut pas se permettre de compromettre le recouvrement éventuel de stocks de poisson déjà vulnérables. Il serait illogique de compromettre la survie d'une ressource renouvelable au profit d'une ressource ayant une durée de vie limitée.

Tel qu'indiqué dans le «Rapport du comité d'experts sur les enjeux environnementaux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent», l'état actuel des connaissances scientifiques ne permet pas d'établir de relations claires entre l'utilisation des équipements de levés sismiques et leurs effets potentiels sur le milieu marin et ses ressources. Le manque de connaissances scientifiques sur les impacts potentiels à court et long terme des levés sismiques et des activités d'exploration rend la discussion sur la réduction des risques difficile. Il semble qu'un premier pas serait plutôt d'identifier clairement quels sont les risques avant de pouvoir discuter de comment les réduire.

Les organisations de pêcheurs ne sont pas les seuls qui ont des préoccupations face à l'exploration pétrolière et gazière dans le golfe du Saint-Laurent. Le Conseil de conservation des ressources halieutiques dans son rapport 2000-2001 a recommandé un moratoire sur les activités d'exploration dans le golfe du Saint-Laurent jusqu'à ce qu'une évaluation complète des impacts sur le milieu marin soit effectuée. Le comité fédéral permanent sur les pêches et océans en Octobre 2001 a réitéré les mêmes craintes. Dans un rapport sur l'habitat du golfe du Saint-Laurent, le ministère fédéral des pêches et océans a reconnu que les eaux du golfe du Saint-Laurent sont dans une zone semi-fermée vulnérable à la contamination.

Nous espérons par ailleurs que les décisions du gouvernement du Québec relatives aux levés sismiques seront fondées sur un processus capable d'analyser de façon indépendante et objective les décisions prises dans d'autres régions du pays. Le processus pour les zones côtières du Cape-Breton a été sévèrement critiqué par les organisations de pêcheurs pour avoir ignoré les préoccupations des pêcheurs des Maritimes. L'absence de connaissances scientifiques sur l'impact des levés sismiques sur des espèces très lucratives comme le homard et le crabe et la fragilité des stocks de poisson de fond aurait du suffire pour interdire les levés sismiques dans cette région pour respecter le principe d'une approche précaution.

Bien que nous pouvons apprécier la complexité des questions de juridiction qu'il existe entre les provinces et les différents niveaux de gouvernements impliqués dans la question de l'exploration pétrolière et gazière du golfe du Saint-Laurent, nous jugeons qu'il est à propos de noter que les structures de gestion en place à l'heure actuelle seront inefficaces si elles ne reflètent pas la réalité de l'écosystème en jeux. Un des éléments les plus

inquiétants qui entourent la question de l'exploration pétrolière et gazière dans le golfe Saint-Laurent est l'absence d'une perspective d'ensemble. Les pêcheurs du golfe du Saint-Laurent savent que l'écosystème marin du golfe doit être considéré dans son ensemble et qu'il n'est pas possible d'isoler une région seulement pour vouloir convenir à un projet quelconque.

La question de l'exploration pétrolière et gazière dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent à l'étude par le BAPE ne concerne pas seulement les pêcheurs et les communautés du Québec. Les recommandations de ces audiences publiques risquent de créer un précédent pour l'avenir de l'exploration pétrolière et gazière dans le reste du golfe du Saint-Laurent. La santé et la viabilité de la pêche dans le golfe du Saint-Laurent ainsi que la santé et la viabilité de centaines de communautés de pêche côtière du Québec ainsi que celles du Nouveau-Brunswic, de l'IPÉ et de la Nouvelle-Écosse pèsent dans la balance. Nous espérons que vous reconnaissez l'importance de ces enjeux.

Les eaux du golfe du Saint-Laurent sont parmi les eaux les plus productives et vulnérables (étant un écosystème semi-fermée) au Canada. Et si elles sont protégées, elles continueront de permettre **l'exploitation d'une ressource renouvelable** pour des générations de pêcheurs et leurs communautés.

Sandy Siegel  
Secrétaire-exécutif